

Uccle, 7 septembre 2022

Concerne : cours d'expression plastique de 3T et 4T Sociales.

Chers parents,

Le cours **d'expression plastique** est inscrit dans la grille horaire de votre enfant, qu'il soit en 3^{ème} ou en 4^{ème}, à raison d'1 h par semaine.

En concertation avec le professeur, Monsieur Anselmo, nous avons organisé les horaires de ces deux classes **en modules par demi-année** afin que les élèves puissent bénéficier de ce cours 2h par semaine, ce qui est nettement plus pratique et intéressant pour une telle discipline.

Concrètement, cela aura un impact sur l'horaire du lundi :

- si votre enfant est en 4^{ème}, les cours d'expression plastique se donneront de septembre à fin janvier (fin des cours à 16h25); dès février la journée se terminera à 14h45 ;
- si votre enfant est en 3^{ème}, il termine actuellement les cours le lundi à 14h45 et aura cours d'expression plastique de février à juin tous les lundis jusqu'à 16h25.

En vous remerciant pour votre compréhension, nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de nos salutations respectueuses.

Christine Delmelle
Directrice

